

De la réparation à la restauration

De la réparation de la victime à la restauration du lien social compromis par l'infraction, il y a un élargissement de perspective dans l'aide aux victimes.

Si l'indemnisation et la réparation des personnes touchées demeurent essentielles et requièrent autant de compétence que d'humanité, la restauration du lien social concerne, outre la personne lésée, son entourage, le groupe social et jusqu'à l'auteur des faits : tous peuvent contribuer avec profit à restaurer les liens et la dignité de chacun, sous le contrôle des instances judiciaires.

La justice restaurative s'attache à donner à la victime, mieux informée et pleinement associée au processus initié par la justice, un rôle actif qui contribue à l'aider à dépasser le sentiment de dévalorisation, la crainte ou la haine qu'elle peut éprouver ; elle retrouve ainsi une image positive d'elle-même et de la collectivité au sein de laquelle elle évolue.

Du côté de l'auteur des faits, chacun pressent plus ou moins qu'il ne suffit pas seulement de purger sa peine pour retrouver sa place entière dans la communauté : il doit prendre conscience de sa responsabilité envers la victime comme envers la collectivité, il est encouragé à réparer sa faute et à réapprendre à nouer un échange de paroles, de telle sorte que la communauté de vie redevienne possible.

Le thème de ces Assises doit permettre d'inventorier les différents dispositifs que les services de la Justice et les associations d'aide aux victimes ont mis en place, en France mais aussi à l'étranger, pour parvenir à une restauration plus globale du lien social.

En partenariat et avec le soutien de :

Conseil général des Yvelines

Communes de Versailles et Montigny-le-Bretonneux

Communauté d'Agglomérations de Saint-Quentin en Yvelines

MAIF

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

SOS Victimes 78 – Assises 2008

Palais de Justice - 3, place A. Mignot

78000 Versailles

Tél. / Fax : 01 39 53 90 88

assises78@free.fr



FÉDÉRATION NATIONALE D'AIDE AUX VICTIMES ET DE MÉDIATION

XXIII^{es} ASSISES NATIONALES des associations d'aide aux victimes

PRÉ-PROGRAMME DES 12 & 13 JUIN 2008

De la réparation à la restauration

Département des Yvelines



Programme coordonné par :

Robert CARIO, professeur de sciences criminelles

Didier WEBER, psychologue, expert, conseil scientifique INAVEM

JEUDI 12 JUIN 2008

MATIN

Ferme du Manet - Montigny-le-Bretonneux

8h30

Accueil

9h00 - 10h00

PROPOS D'OUVERTURE

*Présidence
Hubert Bonin*

Maire de Montigny-le-Bretonneux

Maire de Versailles

Président de l'INAVEM

Président du Conseil Général

*Président
INAVEM*

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

Présidence : Michèle de Kerckhove - Présidente SOS VICTIMES 78 et Vice Présidente INAVEM

10h00 - 11h15

LA REPARATION DE LA VICTIME : AVANCEES ET LIMITES

Sous l'égide du Conseil Scientifique de l'INAVEM

Introduction générale

Anne d'HAUTEVILLE *Professeur de Droit*

La dimension indemnitaire

Claude LIENHARD *Avocat, Professeur de Droit*

Le processus judiciaire

Michel DESPLAN *Procureur de la République-TGI Versailles*

La restitution de l'être

Liliane DALIGAND *Psychiatre, Professeur de Médecine Légale*

La réparation sociale

Nicole TERCQ *Directrice AAV, Vice-Présidente INAVEM*

11h15 - 11h45

Pause

Présidence : Thierry Olive - Président DIRE 78

11h45 - 13h00

LA JUSTICE RESTAURATIVE

Philosophie, modalités de la justice restaurative

Katrien LAUWAERT *Chercheur en victimologie et justice restaurative - Université de Liège, Belgique*

La justice restaurative sert-elle la victime ? ou la réflexion québécoise sur la place des victimes dans un processus pénal axé sur la résolution des problèmes

Paul MONTY *Sous-ministre associé à la Direction générale des orientations et politiques du Ministère de la Justice du Québec*

Regard d'un magistrat français sur la prise en compte des victimes et des infracteurs

Jean-Olivier VIOUT *Procureur Général près la CA de Lyon*

13h00 - 14h30

Buffet

APRÈS-MIDI

Ferme du Manet - Montigny-le-Bretonneux

14h30 - 15h15

La justice restaurative en actes : les Rencontres Détenus Victimes, un pas vers la libération, et les Cercles de soutien et de responsabilité

Jean-Jacques GOULET *Coordonnateur du Centre de services de justice réparatrice et des Cercles de soutien et de responsabilité - Québec*

15h15 - 15h30

Présentation des ateliers :

Les différents aspects pratiques de la réparation

15h30 - 17h30

(1) L'accueil et accompagnement après l'infraction

(2) Le procès en question

(3) Renouer le lien social autour de la victime

(4) Les acteurs de la réparation

(5) La rencontre infracteur-victime : intérêts et limites

Ateliers

19h30 : Dîner

Château de Dampierre

VENDREDI 13 JUIN 2008

MATIN

Ferme du Manet - Montigny-le-Bretonneux

9h00 - 9h30

Accueil

Présidence : Danièle Colombo- Présidente CIDFF 78

9h30 - 10h30

SYNTHÈSE DES ATELIERS et échanges

10h30 - 12h00

POINTS DE VUE SUR LA RESTAURATION

- Un représentant du secteur médical

Jean-Marc BEN KEMOUN *Psychiatre, coordinateur du pôle médico-psychologique de l'UML78*

- Un représentant de la FENVAC

- Un représentant d'une association socio-judiciaire

- Un représentant de l'INAVEM

Echanges avec la salle

Table-ronde

12h00 - 12h30

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

De la nécessité d'une réparation globale

Nathalie PIGNOUX *Docteur en droit*

12h30 - 12h45

CLÔTURE

Hubert BONIN *Président de l'INAVEM*

12h45

Cocktail déjeunatoire

APRÈS-MIDI

Château de Versailles

15h00

Visite du Château de Versailles